

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radioologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

W21-846939

199864

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 7534

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : JABRANE Noureddine

Date de naissance : 06/08/1964

Adresse : 30 Rue Alou Khouane CASABLANCA

Tél. : 0662213817 Total des frais engagés : 467,10 DT

Cadre réservé au Médecin

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
Lot. Firdaous GH 25 A Appt. 1
39, Rd. Oum Rabii Quifa - CASA
0524 40 96 94

Date de consultation : 19/03/2024

Nom et prénom du malade : JABRANE Noureddine

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Maladie Pathologie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration, avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/03/2024

Signature de l'adhérent(e) : 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MA CITE Anne Béatrice Casablanca Sous le Cibis Casablanca 393481-052294 031392	19/03/24	217,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le

Docteur Amine SAIDI

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

الدكتور أمين سعدي

اختصاصي في أمراض الأنف، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه و العنق
اختبار السمع - الفحص بالمنظار

Casablanca le

19/03/2021

الدار البيضاء

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
Lot Fiducia Gd 25 RDC Appart 1
30. Bd. Oum Rbia Casablanca
05 22 90 88 74

PHARMACIE HIBA
Dr. Ahmed GHAFRY
51bis Rue Banafsaj
Beausejour Casablanca
052 39 34 31 - 052 94 94 24

BIRODOGYL
CP PEL B15

P.P.V : 102DH00

6 118000 013280

21710

102,00

60,00

- Entérogammone

55,10

ORO rapidly

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain seba Casablanca
Enterogermina 2 milliards
susp b 10 fl 5 ml
P.P.V : 60,00 DH

6 118001 081653

LOT: 280 / PER: 11/2026
P.P.C: 55,10 DHS



Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
Lot Fiducia Gd 25 RDC Appart 1
30. Bd. Oum Rbia Casablanca
05 22 90 88 74